



CTA du 24 mars 2020

Déclaration unitaire de la FSU, SGEN, CGT, FO, SUD et UNSA

La crise sanitaire que nous traversons est d'une gravité extrême. L'absence de moyens les plus élémentaires pour protéger les travailleurs est révoltante ! Cela n'a pas empêché un grand élan de solidarité des personnels de l'Éducation envers les personnels soignants. Leurs enfants ont été pris en charge partout où cela a été nécessaire, très souvent sans mise à disposition des moyens de protection. Nous demandons la mise à disposition par l'employeur ou par les collectivités locales de matériel de protection sanitaire (gel, gants et masques) dans les écoles et établissements où sont accueillis, par des volontaires, ces enfants de soignants.

Alors qu'aucune condition n'est réunie pour respecter les textes réglementaires concernant le télétravail (prise en charge des coûts induits, organisation du travail, volontariat des agents, etc.), les collègues font le maximum avec beaucoup d'engagement pour maintenir une activité scolaire à distance avec les élèves maintenant confinés. Dans ce contexte, les interventions incessantes du ministre de l'Éducation nationale dans les médias doivent cesser.

D'une part les injonctions ainsi relayées laissent croire à l'opinion publique que les collègues en auraient besoin pour maintenir le contact avec leurs élèves. C'est en tout point scandaleux quand on mesure l'investissement des collègues pour réorganiser leur pratiques professionnelles et maintenir le lien pédagogique dans un contexte dégradé où par ailleurs les réseaux numériques institutionnels montrent leurs limites. Les collègues ont besoin d'être rassurés, confortés dans leurs missions, nombre d'entre eux se surmènent par volonté de bien faire. Il faut donc leur faire confiance et ne pas les culpabiliser.

D'autre part, encourager publiquement les ruptures de confinement pour se déplacer et récupérer des photocopies est irresponsable de la part du ministre qui expose, outre les familles, les personnels administratifs et de vie scolaire ainsi que les directrices et directeurs d'école. Nos organisations le rappellent avec force, aucune injonction ne doit entrer en contradiction avec la priorité absolue à la sécurité sanitaire. En temps et heure, il faudra en tirer toutes les conséquences.

Les annonces intempestives et péremptoires du ministre sur le report des congés, le maintien des examens ou la date de réouverture des écoles pourraient bien être contredites ou démenties par les faits et contribuent dans la période à jeter un trouble inutile. En revanche, des clarifications sur la manière dont la fin d'année est envisagée sont nécessaires. Si personne à ce jour ne peut connaître l'évolution exacte de la situation, il faut maintenir les échanges pour préparer la sortie de crise. C'est pourquoi nos organisations ont souhaité participer à ce CTA. L'organisation certes inhabituelle doit pour autant garantir le respect des textes régissant les CT, nous y serons particulièrement attentifs. Tout particulièrement, nous réagirons si le débat contradictoire et l'organisation des votes étaient affaiblis voire empêchés dans ce CTA à distance.

La situation sanitaire ne saurait faire taire les revendications : nous n'acceptons pas plus qu'hier les retraits de postes annoncés dans notre académie. Dans ce contexte, nos organisations demandent dans l'immédiat un moratoire sur toutes les opérations de carte scolaire et une concertation nationale avec les organisations représentatives pour envisager la rentrée 2020 sous tous ses aspects.

Nous souhaitons donc M. Le Recteur que la période de formulation des vœux pour la phase intra-académique soit prolongée au-delà du 2 avril. Dans les circonstances actuelles où chacun – personnels participant au mouvement comme personnels administratifs – est confronté à la nécessité de s'adapter à un contexte encore mal défini et aux multiples difficultés, les opérations préparatoires de la carte scolaire et de la phase intra du mouvement ne peuvent se tenir sereinement. Compte-tenu de la sensibilité des opérations de mutation, accrue cette année, nous attirons votre attention sur les risques psycho-sociaux que feraient courir des mouvements qui se dérouleraient mal.

La nécessité de préparer au mieux la rentrée 2020, dans de bonnes conditions, nous paraît d'autant plus impérieuse du fait de la crise sanitaire qui frappe le pays et au-delà. C'est pourquoi nous demandons un moratoire sur toutes les mesures de carte sur postes occupés.